Séance du Comité central le 2 septembre 1915, à Berne

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): **- (1915-1916)**

Heft 154

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Communications du Comité Central.

Assemblée générale 1915
à Zurich.

L'Assemblée des Délégués aura lieu le samedi 2 octobre à 2 heures au Kunsthaus.

L'Assemblée générale est fixée au dimanche 3 octobre à 11 heures et demie du matin.

Banquet à 1 heure et demie.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale 1914 (voir Art suisse n° 147.)
2. Rapport annuel.
3. Rapport des comptes et rapport des reviseurs des comptes.
4. Nomination de deux reviseurs des comptes et de deux remplaçants.
5. Fixation de la cotisation.
6. Budget 1915-1916.
7. Candidats.
8. Jury annuel.
9. Propositions de la Section de Paris.
10. Propositions de la Section vaudoise touchant :
    A. les cotisations non payées.
    B. l'abaissement de la cotisation.
11. Divers.

À Messieurs les Délégués !

La Section de Zurich prie Messieurs les délégués des Sections et Messieurs les membres du Comité central d'assister au souper qu'elle offrira le samedi 2 octobre, à 8 heures du soir, à l'Elite Hótel.

Des chambres seront réservées au prix de Fr. 2.50 pour Messieurs les délégués, à condition d'en avertir jusqu'au **30 septembre M. F. Boscovits,** peintre à Zollikon près Zurich.

Messieurs les membres actifs et passifs désirant prendre part au banquet du dimanche 3 octobre sont priés d'en aviser jusqu'au 30 septembre **M. F. Boscovits**, peintre à Zollikon près Zurich.

Séance du Comité Central
le 2 septembre 1915, à Berne.

Le Comité Central, réuni à Berne le 2 septembre dernier, s'est occupé de l'Assemblée Générale qui aura lieu dans un mois à Zurich, et des divers points de l'ordre du jour.

Au sujet de la proposition de la Section de Paris, soumise à l'assemblée des délégués de 1914 et renvoyée à cette année, le Comité Central, après discussion, émet un préavis négatif. Cette proposition (voir dans ce numéro *Comm. des Sections)* aurait pour effet de limiter la compétence et la liberté du jury et se trouverait pratiquement inapplicable. Le Comité Central propose de ne pas entrer en matière.

Le Jury pour l'exposition d'octobre sera convoqué par le secrétaire pour le lundi 27 septembre, à 9 heures du matin, au Kunsthaus à Zurich. La Commission de placement est composée de MM. Righini et Röthlisberger. Notre Président central, M. F. Hodler, s'est chargé de nous faire l'affiche à l'occasion du jubilé de la Société.

La question de savoir dans quelle mesure l'art décoratif sera admis à notre exposition est remise au jury qui se rendra compte de la place disponible.

Le Comité Central traite en outre le budget de l'exposition, puis les invitations à faire au vernissage et au banquet. Il est également question de la nomination de membres honoraires à l'occasion du jubilé de la Société.

La Caisse centrale prendra à sa charge uue partie de la carte du banquet du 3 octobre, cette part est fixée à 2 francs par carte. Le banquet reviendra donc à chaque membre à fr. 2.50.

La question de la plaquette du cinquantenaire trouve sa solution dans le fait que M. H. Frey présentera à l'Assemblée générale une plaquette que chacun pourra se procurer au prix de revient, et, dans le cas d'un bénéfice, celui-ci sera attribué à la caisse de secours.

L'administration de la revue *Das Werk* a fait des propositions au Comité Central au sujet d'un numéro spécial sur notre exposition. Après mûre délibération, le secrétaire est chargé de traiter avec ces Messieurs.

La Galerie Schulte de Berlin propose à la Société d'exposer chez elle une partie de notre exposition d'octobre après sa clôture à Zurich. Elle offre gratuitement l'aller sur chemins de fer allemands. Le C. C. décide de ne pas entrer en matière, du moment que ce ne serait que pour une partie des exposants. La Galerie Schulte pourra faire elle-même un choix et s'adresser directement et individuellement aux artistes.

Toute une série de questions administratives est discutée et la séance, commencée à 2 h. $^1/_2$, n'est levée qu'à 6 h. $^3/_4$.

Le Secrétaire.